



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/52/1
22 mai 2007

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquante-deuxième réunion
Montréal, 23-27 juillet 2007

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation :
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux.
3. Activités du Secrétariat.
4. Etat des contributions et des décaissements.
5. Etat des ressources et planification.
 - a) Rapport sur les soldes et disponibilité des ressources;
 - b) Plans d'activités de l'année 2007;
 - c) Rapport final sur les priorités pour la période triennale 2006-2008, au-delà des besoins identifiés dans le plan d'élimination triennal à horizon mobile, selon les fonds restants non engagés pour la période triennale (suivi de la décision 50/6);

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

- d) Etat/perspectives des pays visés à l'article 5 à se conformer aux mesures de réglementation initiales et intermédiaires du Protocole de Montréal.
6. Mise en œuvre du programme :
- a) Surveillance et évaluation :
 - i) Etude théorique approfondie sur les programmes encourageant l'adaptation;
 - ii) Rapport final de l'évaluation du Programme d'aide à la conformité;
 - b) Rapports périodiques au 31 décembre 2006 :
 - i) Rapport périodique global;
 - ii) Coopération bilatérale;
 - iii) PNUD;
 - iv) PNUE;
 - v) ONUDI;
 - vi) Banque mondiale;
 - c) Evaluation de la mise en œuvre des plans d'activités de 2006;
 - d) Retards dans la mise en œuvre de projets;
 - e) Retards dans la proposition des tranches annuelles;
 - f) Rapport sur la mise en œuvre de projets approuvés comportant des exigences particulières pour la remise des rapports.
7. Propositions de projets :
- a) Aperçu des questions soulevées pendant l'examen des projets;
 - b) Coopération bilatérale;
 - c) Amendements aux programmes de travail de l'année 2007 :
 - i) PNUD;
 - ii) PNUE;
 - iii) ONUDI;

- iv) Banque mondiale;
 - d) Projets d'investissement.
8. Programmes de pays.
 9. Rapport sur les coûts afin de mener une évaluation complète indépendante des coûts administratifs requis pour la période triennale 2009-2011 (suivi de la décision 51/38).
 10. Rapport périodique d'une étude sur le traitement des SAO indésirables à remettre à la dix-neuvième Réunion des Parties (suivi de la décision 50/42).
 11. Etude sur l'utilisation du tétrachlorure de carbone comme matière première et agent de transformation et la co-production de tétrachlorure de carbone dans les pays visés à l'article 5, en fonction de l'étude du Groupe de l'évaluation technique et économique sur les émissions de tétrachlorure de carbone au niveau mondial (suivi de la décision 51/36).
 12. Comptes provisoires de l'année 2006.
 13. Rapport du Comité exécutif à la dix-neuvième Réunion des Parties.
 14. Questions diverses.
 15. Adoption du rapport.
 16. Clôture de la réunion.